



# Sainte-Martine

Entre terres et rivières

## Communiqué

Pour diffusion immédiate

### OUVERTURE DU CAMP DE JOUR DE SAINTE-MARTINE

**Sainte-Martine, le 5 juin 2020** – La Municipalité de Sainte-Martine a pris la décision de tenir le camp de jour, et ce, du 29 juin au 14 août. Le contexte actuel exige de mettre en œuvre de nombreuses mesures afin d’assurer la sécurité des enfants et du personnel municipal.

Le camp sera donc différent des années précédentes, puisque l’équipe doit rapidement mettre en place le guide de relance des camps de jour du gouvernement provincial. « Nous sommes fiers du travail d’équipe réalisé et allons poursuivre ces efforts tout au long de l’été pour offrir aux jeunes un camp agréable, en toute sécurité » mentionne la mairesse, Maude Laberge. La Municipalité tient à rappeler que la tenue du camp dépend des recommandations de la santé publique, qui pourrait à tout moment demander l’arrêt des activités.

#### MODIFICATIONS ET SERVICES OFFERTS

Les parents martinois pourront inscrire leurs enfants via la plateforme Sport Plus à [www.sports-plus-online.com](http://www.sports-plus-online.com) jusqu’au 15 juin prochain. Les places ne sont pas limitées, mais sont réservées aux résidents de Sainte-Martine et de Saint-Urbain-Premier. Le camp de jour se tiendra dans les locaux de l’école Sainte-Martine afin de s’assurer que les différents groupes d’enfants bénéficient de leur propre espace, limitant ainsi la propagation du virus. En raison des nombreuses obligations à rencontrer pour assurer la sécurité de tous, certains éléments du camp ont dû être modifiés comparativement aux années précédentes :

- Les journées du 25 et 26 juin sont annulées ainsi que les semaines du 17 et 24 août;
- L’horaire régulier du camp est de 9 h à 16 h;
- L’horaire du service de garde débute à 7 h 30 et se termine à 16 h 30;
- Les tarifs sont les mêmes que ceux annoncés au préalable, et ce, malgré la réduction de la plage horaire du service de garde;
- Les camps thématiques sont annulés;

Le paiement des inscriptions n’est pas encore disponible sur la plateforme en ligne. Les parents ayant déjà complété leur inscription recevront une communication par courriel afin de les inviter à payer une fois que ce service sera offert. Les parents souhaitant annuler leur inscription peuvent le faire en envoyant une demande par courriel à [genevieve.tardif@municipalite.sainte-martine.qc.ca](mailto:genevieve.tardif@municipalite.sainte-martine.qc.ca).

Une séance d'information virtuelle sera organisée avant le début des activités afin d'offrir aux parents tous les détails en lien avec les nouvelles procédures du camp. Les invitations seront envoyées par courriel.

La Municipalité évalue toujours la possibilité d'ouvrir la piscine municipale. Ainsi, l'offre de cours de natation n'est pas encore confirmée. D'autres informations à cet effet devraient être transmises au cours des prochaines semaines.

Pour toutes questions, besoin d'aide avec la plateforme d'inscription ou de plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec la coordonnatrice loisir, sport et vie communautaire, Geneviève Tardif au 450 427-3050, poste 247 ou par courriel à [genevieve.tardif@municipalite.sainte-martine.qc.ca](mailto:genevieve.tardif@municipalite.sainte-martine.qc.ca).

- 30 -

Source :

Audrey Caza

Responsable des communications

[communication@municipalite.sainte-martine.qc.ca](mailto:communication@municipalite.sainte-martine.qc.ca)

450 427-3050, poste 241